



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 31 août 2009 à 16:30 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

**ALAIN CHÉNIER
ONIL COUTURE**

**PAUL M. ROLLAND
RÉAL BRUNELLE
SERGE DION**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur le conseiller **JEAN-MARC MALTAIS** était absent de son siège.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Madame **CATHERINE NADEAU**, greffière, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2009-08-386 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du conseil municipal du 31 août 2009
2. Nomination du comité de sélection de firmes de professionnels pour le projet des stations de pompage PP1, PP1-A et PP2
2009-08-387
3. Approbation des conditions de transfert de la MRC Haute-Yamaska vers la MRC Brome-Missisquoi
N.M.
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
N.M.
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
2009-08-388

31 AOÛT 2009

LE GREFFIER PAR INTÉRIM

JACQUES DES ORMEAUX

2009-08-386

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ALAIN CHÉNIER**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du conseil municipal du 31 août 2009 avec la modification suivante :

- Le sujet 3 est reporté à une séance subséquente.

ADOPTÉ

2009-08-387

**NOMINATION DU COMITÉ DE SÉLECTION DE FIRMES DE
PROFESSIONNELS POUR LE PROJET DES STATIONS DE POMPAGE
PP1, PP1-A ET PP2**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a autorisé par règlement d'emprunt les travaux des stations de pompage ;

ATTENDU QUE ces travaux nécessiteront le support de professionnels ;

ATTENDU QUE le coût des honoraires dépassera 25 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la formation d'un comité de sélection de professionnels composé de Messieurs Marcel L'Homme, Martin Demers, Richard Joyal et Jacques Des Ormeaux.

ADOPTÉ

N.M.

**APPROBATION DES CONDITIONS DE TRANSFERT DE LA MRC
HAUTE-YAMASKA VERS LA MRC BROME-MISSISQUOI**

Le sujet 3 est reporté à une séance subséquente.

N.M.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions.

2009-08-388

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ALAIN CHÉNIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

CATHERINE NADEAU, GREFFIÈRE